



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

Section Corse du Sud

Ajaccio, le 21 avril 2011

COMPTE RENDU CTPD DU 13 AVRIL 2011

APRES LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS, UN BUDGET DEPARTEMENTAL 2011 EN NETTE DIMINUTION !

Le CTP s'est réuni le 13 avril dernier sur l'ordre du jour suivant:

- Désimplantations d'emplois
- Budget 2010 : bilan d'exécution - Budget 2010 : présentation du BOP
- Règles de vie quotidiennes : autorisations d'absence
- Présentation du dispositif d'expérimentation du module d'investigation RIALTO
- Questions diverses (services sociaux , S.I.E. ...)

• **DESIMPLANTATIONS D'EMPLOIS**

La Direction locale a été informée le 5 janvier 2011 (donc après la tenue du CTP emplois) du Plan de Qualification Ministériel et de sa déclinaison pour notre département. Elle se traduit par la transformation de 5 emplois de C en 5 emplois de B.

L'Administration a proposé de désimplanter :

- 2 emplois de C au SIP d'Ajaccio et d'y implanter 2 emplois de B
- 1 emploi de C à la T.P. Municipale d'Ajaccio et d'y implanter 1 emploi de B
- 2 emplois de C à la DRFIP(-1 au service logistique et -1 à l'équipe de renfort) et d'implanter 2 B dans ces mêmes services.

L'Administration a justifié ces propositions par la nécessité d'une part de régulariser certaines situations et d'autre part d'anticiper sur de possibles promotions.

Pour FO ces transformations d'emplois bien qu'insuffisantes en nombre vont dans le bon sens. Il convient de rappeler que le Plan de Qualification Ministériel est le fruit de luttes syndicales.

Les délégués FO ont saisi cette opportunité pour rappeler leur revendication non encore satisfaite du "droit au retour" dans leur département d'origine pour les collègues lauréats de concours internes ou promus par liste d'aptitude.

VOTE:

POUR : FO / SNUI / Administration

ABSTENSION: CGT

• BUDGET 2010 (EXECUTION)

Le budget 2010 a été exécuté à 99% , ce qui n'est pas un mince exploit compte tenu notamment du nombre d'opérations menées (travaux divers, réaménagements-déménagements...) . Le mérite en revient essentiellement au service Logistique, lequel malgré le manque de moyens en personnel a dû faire face, en cette année de fusion et de ... confusion, à une charge de travail en constante augmentation à laquelle se sont ajoutés les nombreux dysfonctionnements de la nouvelle application CHORUS .

La parité administrative a détaillé les principales "dépenses d'amélioration" réalisées au cours de cette année 2010, chapitre qui représente à lui seul 20% du budget départemental (hors loyers budgétaires) :

SIP de Porto-Vecchio: 200.000 € , fenêtres Cuneo 56900 €, T.G.(bureaux, badges..) : 36900 €, travaux informatiques divers (Cunéo, Porto-Vecchio, Sartène ...) :10000 €, travaux DI Ajaccio (couloirs, accueil, SAU...) :76000 € etc

La délégation FO a relevé que certaines opérations intégrées dans le chapitre "dépenses d'amélioration" (!?) se sont plutôt traduites par une dégradation des conditions de travail (aménagement du service RH, de certains bureaux du SIP d' Ajaccio, du SIP de Porto-Vecchio...)

• BUDGET 2011

Que retenir de la présentation de ce budget de fonctionnement 2011, si ce n'est l'essentiel : une diminution de 5% par rapport à 2010 ! L'écart sera encore plus important si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie et notamment des fluides.

De nouvelles économies de gestion devront donc être réalisées et d'ores et déjà certaines pistes de réflexion sont envisagées (transferts de fonds, réorganisation du circuit d'affranchissement ...)

La parité administrative se veut pourtant confiante et pense pouvoir réaliser certaines opérations telles que la mise en place de nouveaux boxes et l'installation de volets au Parc Cunéo, le câblage informatique de la TP Municipale...

Toujours selon l'Administration les besoins recensés dans les postes et services devraient pouvoir être satisfaits.

Par contre, il n'est plus du tout certain que le transfert au DI (ST Joseph) du service de la Dépense puisse être réalisé, à moins que le produit de la vente éventuelle de certains locaux ne soit utilisé pour financer les travaux nécessaires à ce transfert....

Quant aux crédits de vacataires, ils sont eux aussi en nette diminution. La dotation pour 2011 est de 6,5 Equivalents Temps Plein (5 Gestion Publique et 1,5 Filière Fiscale).

Autant dire que d'une part l'année 2011 va être extrêmement difficile pour les postes et services de la DRFIP, et d'autre part, que toutes les demandes d'embauche des enfants d'agents risquent de ne pas être satisfaites. Les délégués FO ont demandé par conséquent que ce type de recrutement soit privilégié (pratique en usage dans la filière gestion publique) et qu'il se fasse dans la transparence et équitablement.

Le Président du CTP s'est engagé à mettre en place des critères objectifs qu'il communiquera aux représentants du personnel.

Quant à la répartition des crédits "elle se fera en fonction des besoins réels" ... comme si cela n'était déjà pas le cas!

Pour FO DGFIP ce budget en berne est la traduction d'une politique de désengagement de l'Etat et de remise en cause des missions des services économiques fiscaux et financiers. De plus il accentuera la dégradation des conditions de travail des agents.

VOTE:

Pour toutes ces raisons, FO DGFIP ne pouvait que voter CONTRE ce budget de restrictions.

La CGT et le SNUI se sont abstenus et l'Administration a voté pour.

- **REGLES DE VIE QUOTIDIENNES**

L'Administration a présenté aux représentants du personnel le projet de note de service relatif aux règles de vie quotidienne de la DRFIP.

Ce projet reprend pour partie les revendications de FO DGFIP, réitérées lors de la réunion du groupe de travail local et qui allaient dans le sens de l'extension aux collègues de la filière fiscale des acquits obtenus par FO dans l'ex. Trésor public. (cf :compte-rendu du groupe de travail sur le site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/02A/spip.php?article123>)

Ainsi les horaires des plages fixes ont été aménagés conformément au souhait des agents .

S'agissant des autorisations d'absence, elles pourront être accordées pour assister à une levée de corps pour des visites chez des médecins spécialistes en cas de maladies graves ou rares.

Des délais de route pourront être accordés aux agents qui doivent se rendre sur le continent pour consulter un spécialiste ainsi qu'aux agents de Levie, Bonifacio et Porto Vecchio qui doivent se rendre sur Ajaccio.

Les délégués FO ont demandé que ces délais de route soient accordés aux agents de tous les postes ruraux.

La Direction examinera la situation de ces agents au cas par cas.

Par ailleurs, les représentant FO ont demandé que soit maintenue dans la filière gestion publique la pratique des délais de route dans le sens Corse / continent pour les collègues prenant 3 semaines de congé, et que ces délais de route soient étendus à la filière fiscale.

Le syndicat a demandé également que soient accordées des autorisations d'absence la veille d'une formation ou d'une réunion sur le continent et/ou d'un déplacement sur le continent d'une durée supérieure à 10 heures. FORCE OUVRIERE a rappelé que ce dispositif était appliqué à la Préfecture et négocié dans le cadre des horaires variables de l'ex-Trésor Public de Corse du Sud

Ces demandes feront l'objet d'un arbitrage. La réponse de la Direction sera communiquée aux représentants du personnel

Les délégués FO DGFIP ont réitéré leur demande de maintien des sorties anticipées les veilles de fêtes carillonnées. Les personnels ne comprendraient pas que cet acquis puisse être remis en cause

- **Expérimentation « RIALTO – Investigations »**

RIALTO est une application informatique utilisée par les vérificateurs pour la gestion des pièces de procédure et la constitution du dossier de contrôle.

RIALTO-investigations est un module qui complète cette application.

Une présentation détaillée a été effectuée en séance. La délégation FO a de suite fait part de son doute quant à la motivation première de cet applicatif, elle considère que cet outil peut être utilisé pour le contrôle individualisé des agents vérificateurs et comporte donc un aspect « flicage ».

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **SERVICES SOCIAUX**

- **LOCAUX :**

Les délégués FO ont tout d'abord demandé au Président du CTPD, également Président du CDAS (Comité Départemental de l'Action Sociale) de préciser ses intentions concernant la vente des locaux qui hébergent la délégation des services sociaux et par conséquent, le déménagement des ces services.

M. Deplette a confirmé le projet de vente des locaux « les Orangers », le relogement du personnel est à l'étude. Ainsi que le syndicat FO l'a déclaré lors du dernier CHS, il s'opposera au transfert éventuel des services sociaux dans les locaux de l'INSEE (Bodiccione).

En effet, la grande majorité des agents des Finances se trouvent en centre-ville et les services de la délégation (assistante sociale , délégué, médecin de prévention ...) doivent se situer à proximité du plus grand nombre d'agents.

M. Deplette a indiqué qu'une autre solution était envisagée : implantation à Cunéo, en lieu et place des IP qui rejoindraient les locaux attenants à l'ex-TG. Le syndicat a demandé que l'administration veille à ce que les bureaux soient accessibles aux personnes handicapées.

- **PROJET DEMANTELLEMENT DE LA DELEGATION :**

Le syndicat a réitéré son opposition ferme au projet national de réorganisation des services sociaux qui vise à dépouiller les délégations de leurs prérogatives et de leur personnel.

- **TICKETS RESTAURANT :**

Autre menace, autre appel à la vigilance : Face à la menace de suppression des titres-restaurant qui pèse sur les agents des Finances du département, FO a rappelé que cet acquis a été obtenu suite aux conflits de 1989 et 1995 et qu'il est hors de question de l'abandonner, surtout dans un contexte de perte constante du pouvoir d'achat.

L'administration reconnaît qu'aucune structure de restauration collective (qui justifierait la suppression des titres-resto) n'est susceptible de pouvoir accueillir les fonctionnaires sur Ajaccio.

FORCE OUVRIERE, avec l'appui des personnels, s'opposera par tous les moyens au retrait de cet acquis social.

- **Service des impôts aux Entreprise (S.I.E.)**

La délégation FORCE OUVRIERE est intervenue pour dénoncer le manque de moyens en personnel alloué au S.I.E. malgré le transfert à ce service des C.F.E.

L'administration admet que ce service rencontre des difficultés du fait du manque d'effectif et qu'elle allait revoir la situation de ce service.

La délégation FORCE OUVRIERE